



ENTREPRISES

Atlantic passe officiellement sous pavillon américano-japonais

ÉNERGIE

Le groupe Paloma-Rheem a bouclé le rachat du chaudiériste français, qui espère profiter d'un rebond des ventes des pompes à chaleur.

Amélie Laurin

Après des années de valse-hésitation et de conflit ouvert entre les deux familles actionnaires, l'avenir s'éclaircit pour Groupe Atlantic. Le chaudiériste vendéen, numéro un français des chaudières et pompes à chaleur, est officiellement racheté par son concurrent américano-japonais Paloma Rheem, ont annoncé vendredi les deux parties.

L'opération (autour de 3 milliards d'euros) a été bouclée 24 heures plus tôt. Dans un secteur en pleine consolidation et face aux ambitions des industriels chinois, elle va hisser le groupe, jusque-là composé de Rheem aux Etats-Unis et de Fujitsu General au Japon, dans le Top 10 mondial des solutions de chauffage, climatisation et ventilation.

« Notre changement d'actionnaire tombe au bon moment », déclare aux « Echos » Damien Carroz, président d'Atlantic. Une allusion au plan d'électrification de l'économie présenté début avril par le gouvernement, avant de nouvelles annonces mardi prochain à l'Élysée. Les autorités visent l'installation d'un million de pompes à chaleur (PAC) made in France par an d'ici à 2030, pour remplacer de vieilles chaudières au fioul ou au gaz.

Il aura fallu moins de six mois

pour boucler le changement de contrôle d'Atlantic, dévoilé en décembre et regardé de près par Bercy. « Cela montre la qualité du dossier pour les autorités de la concurrence, sachant que nous serons bien le fer de lance de notre nouvel actionnaire en Europe, estime Damien Carroz. Paloma Rheem ne génère que 200 millions d'euros de chiffre d'affaires dans la région. » Contre la grande majorité des 3 milliards de revenus annuels d'Atlantic. Ce dernier va rester « une entité autonome » au sein du groupe, précise le communiqué commun. L'acquéreur s'est engagé à conserver le siège de la Roche-sur-Yon (Vendée), les marques (Sauter, Thermor...) et le management du groupe tricolore, qui emploie 12.000 personnes, pour moitié dans l'Hexagone.

Nouveauté de taille en revanche, la famille du cofondateur Pierre Lamoure quitte le conseil d'administration après avoir vendu ses 49,9 % du capital. « Une partie de la famille Radat reste actionnaire minoritaire, tout comme l'ancien président du directoire [Pierre-Louis François, NDLR] », précise Damien Carroz, un ancien de Schneider qui a pris les rênes opérationnelles début 2025.

Une nouvelle usine à Chalon-sur-Saône

Le changement de propriétaire ne va pas infléchir la stratégie, promet le dirigeant. « Nous allons rester multimarchés et multimétiers et continuer à investir dans notre outil industriel et de nouveaux produits. Nous allons notamment nous appuyer sur le savoir-faire de Paloma Rheem, dans la thermodynamique, par exemple, et sur ses sous-traitants en Asie et en Amérique », explique-t-il.

S'il ne dévoile pas de chiffres pour les années à venir, Atlantic revendique 150 millions d'euros d'investissements annuels et ouvrira en fin d'année une nouvelle usine à Chalon-sur-Saône. Elle permettra de réinternaliser la fabrication de certains échangeurs des pompes à chaleur. Ces composants sont pour le moment produits par Fujitsu, qui reste le fournisseur historique d'Atlantic pour une autre pièce maîtresse des PAC, les compresseurs.

Préserver la souveraineté

« Des engagements ont été pris par Paloma Rheem auprès de l'Etat français concernant la protection des activités stratégiques du groupe en



France, notamment la préservation de la R&D et de la propriété intellectuelle, le développement en France de la production de pompes à chaleur et de chauffe-eau thermodynamiques, ainsi que le maintien des emplois et des centres de formation », précise le communiqué.

Par ces « conditions strictes et juridiquement contraignantes », la France « veille à préserver les activités indispensables à la transition vers une économie bas-carbone » et à la « souveraineté », souligne le cabinet du ministre de l'Économie Roland Lescure. Le rachat n'entraînera pas de cessions ou d'arrêts d'activité. « On veut garder toute la gamme, avance Damien Carroz. Nous ne voulons laisser personne sur le côté, par exemple les immeubles collectifs encore chauffés au gaz. »

Atlantic compte toutefois profiter des annonces du gouvernement sur

les PAC, qui cible les modèles air-eau. Un segment sur lequel il revendique 30 % de part de marché en France devant Daikin et Mitsubishi. A contrario, les modèles air-air, moins chers, sont majoritairement fabriqués en Asie et moins adaptés aux régions froides. « Nous produisons déjà 150.000 PAC air-eau par an, l'équivalent du marché français, et avons une capacité de production de 300.000, affirme Damien Carroz. C'est une bonne chose que le gouvernement donne une nouvelle ambition. La France avait un coup d'avance mais l'a perdu à cause d'allers-retours [sur le dispositif MaPrimeRénov', NDLR]. »

A l'échelle du marché, plus des 350.000 PAC air-eau avaient été vendues en France en 2022, grâce à la vague d'équipement post-Covid et à la crise énergétique. Le chiffre d'affaires d'Atlantic avait bondi à

3,2 milliards d'euros, avant de refluer. « Nous avons renoué avec la croissance en 2025 et réalisé un bon début d'année en 2026, indique Damien Carroz. La conjoncture rend la suite plus incertaine, mais nous comptons sur les bonnes nouvelles du plan d'électrification pour rester bien orientés. » ■

« Notre changement d'actionnaire tombe au bon moment. »

DAMIEN CARROZ
Président d'Atlantic



Il aura fallu moins de six mois pour boucler le changement de contrôle d'Atlantic, dévoilé en décembre et regardé de près par Bercy.